



Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur
Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590
Courriel :
urbanisme@ville.namur.be
Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246
Site internet : www.namur.be

PERMIS D'URBANISME Prorogation

Namur, le

Références du dossier : PUCODT/WEP/302/2019

Auteur de projet : LANDRAIN Elodie, Rue des Aulnois, 18 à 7070 Thieu
Objet de la demande : la construction de 2 habitations
Adresse du terrain concerné par le projet : Route de Saint-Gérard à 5100 Wépion
Cadastre : 5e division, Wépion, section B n°143
Date de délivrance du permis d'urbanisme : 27 juin 2019
Date de notification du permis d'urbanisme : 22 juillet 2019

Madame, Monsieur

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 28 mai 2024 par lequel vous sollicitez la prorogation de 2 ans du délai de validité du permis d'urbanisme précité.

Votre demande ayant été introduite dans le délai prévu pour ce faire, nous vous informons que le Collège communal, en sa séance du 11 juin 2024, a décidé, en application de l'article D.IV.118 du Code du Développement Territorial (CoDT), de proroger jusqu'au 21 juillet 2026 le délai de validité de ce permis d'urbanisme.

Nous attirons vivement votre attention que si l'ensemble du projet initialement autorisé n'a pas été achevé dans le délai de 7 ans, une nouvelle demande de permis d'urbanisme devra être introduite.

Agréez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice générale,
Par délégation,
Cheffe de Service,

I. DAUVIN

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Echevine,

S. SCAILQUIN